

REUNION DU 9 MARS 2026

Présents : MOUQUAND Gilles, THOUMAZOU Michelle, GROSRENAUD Elise, CUENIN Laurent, FETE Céline, DARBOUX John, Emilie NUSILLARD, MASSON Frédéric.

Absents/Excusés : DANGEL Vincent

Secrétaire : CUENIN Laurent

1) CFU (Compte Financier Unique) 2025 :

Le compte financier unique (CFU). A partir de l'exercice budgétaire 2026, l'approbation des comptes des collectivités territoriales, de leurs établissements et leurs groupements est constituée par le vote de l'organe délibérant sur le compte financier unique. Le décret n° 2025-1428 du 30 décembre 2025 relatif à la généralisation du compte financier unique et à l'harmonisation du cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements a été publié au JORF n°0306 du 31 décembre 2025. Il précise les conditions d'application de l'ordonnance n°2025-526 relative à la généralisation du compte financier unique et modifie la partie réglementaire du code général des collectivités locales (CGCT).

- **314 592.58 €** en dépenses de fonctionnement.
- **314 449.91 €** en recettes de fonctionnement.
- **61 952.88€** en dépenses d'investissement.
- **32 486.71€** en recettes d'investissement.

Après délibération : 8 voix pour, voté à l'unanimité

2) Budget Primitif (BP) 2026

Le BP est à l'équilibre soit :

- **411 781.91 €** en fonctionnement dépenses et recettes.
- **206 896.91 €** en investissement dépenses et recettes.

Après délibération : 9 voix pour, voté à l'unanimité

3) Subventions 2026 :

Le Maire porte à la connaissance des membres du CM le souhait d'attribuer une subvention aux organismes suivants. Elles seront inscrites au Budget 2026.

- Association AVEC de Villars les Blamont : 50 €
- Association Les P'tits Cramailots : 50 €
- ACCA Villars les Blamont : 50€
- Amicale des anciens Sapeurs-Pompiers : 50 €

- Club de l'amitié de Villars les Blamont : 50 €
 - Association sportive Qi Gong : 50 €
 - Anciens Combattants : 50 €
 - MPT du Plateau de Blamont : 100 €
 - Souvenir Français : 100 €
 - Union Sportive de de Roches les Blamont : 50 €
 - USEP ASCVB : 50 €
 - Amis de l'Orgue : 50 €
 - Indépen'danse de Pierrefontaine les Blamont : 50 €
 - Les trainebidons : 50 €
 - Divers : 100 €
- Après délibération les subventions sont accordées au Budget 2026.
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

4) Divers :

- Préparation des élections des 15 et 22 mars 2026.